

Préface

J'ai grandi aux côtés de Cédric, mon grand frère cadet, porteur d'une trisomie 21. En tant que petite sœur, je n'ai jamais vu Cédric à travers sa différence, et nous l'avons naturellement toujours considéré au sein de la famille comme une personne à part entière, avec sa personnalité.

Très vite, j'ai pu voir que ce n'était pas le cas de tout le monde : les regards portés sur lui, la curiosité, la méconnaissance des gens qui le croisaient, le combat de mes parents pour qu'il ait sa place dans la société... Force était de constater que beaucoup le considéraient uniquement à travers son handicap. J'ai eu envie que tout le monde puisse passer au-delà de sa différence et voir qui était Cédric, comme moi je le voyais.

Depuis trop longtemps, en France, nous avons eu l'habitude de mettre les personnes en situation de handicap de côté, en marge de la société. Cette mise à l'écart entraîne inévitablement une méconnaissance, et parfois une appréhension. C'est pourquoi il est primordial de créer la rencontre, et ce dès le plus jeune âge. Promouvoir le vivre ensemble dès l'école, donner l'accès à tous à l'éducation, à la formation, puis à l'emploi, pour une société plus inclusive. Lorsque l'on est en situation de handicap, l'on doit s'adapter tout au long de sa vie, partout où l'on va. Il ne faut plus que ce soit aux personnes de s'adapter, mais plutôt à l'environnement, à la société.

De ce constat est née une envie : créer un lieu qui, par son fonctionnement et ses aménagements, s'adapte à des personnes comme mon frère pour qu'elles puissent travailler comme tout le monde. Un lieu qui serait créateur d'emplois en milieu ordinaire, mais également créateur de rencontres entre ces personnes que l'on voit trop peu et le reste de la société. J'ai donc fondé, en 2016, Le Reflet, un restaurant extraordinaire. Sa particularité ? La majorité de l'équipe est composée de personnes porteuses d'une trisomie 21, embauchées en CDI dans un environnement adapté et bienveillant.

Cette expérience m'a montré à quel point l'inclusion était bénéfique, et pour tous. Évidemment pour les salariés en situation de handicap, à qui l'on donne la possibilité de montrer de quoi ils sont capables et qui, grâce à cet emploi, ont gagné en compétences, en autonomie et en confiance en eux. Bénéfique également pour les collègues « ordinaires » qui évoluent à leurs côtés et qui ont vu leur quotidien, leur manière de travailler et d'appréhender les choses et la vie complètement changer. Jusqu'aux clients, à qui l'on permet d'aller au-delà du handicap et de ses représentations et qui, en sortant d'un simple déjeuner, ont vu leur perception de la différence changer.

Le Reflet, comme tous les autres établissements similaires qui ont pu voir le jour depuis, participe pleinement à une société plus inclusive, en mettant en lumière tous les bienfaits de la diversité et du vivre ensemble. Pour autant, ils ne sont pas *le* modèle de l'inclusion, mais une source d'inspiration qui a pour vocation de sensibiliser, de questionner et de montrer aux autres employeurs les bienfaits qu'apporte l'inclusion dans le milieu professionnel. Donner envie aux entrepreneurs et employeurs de faire autrement, de diversifier leurs équipes et ainsi permettre l'inclusion, la vraie, qui voudrait que chacun, quelles que soient ses caractéristiques, trouve sa place dans n'importe quelle entreprise et, plus largement, dans la société.

Tout au long de ces pages, découvrons ensemble à quel point la société (même si nous partons de loin sur le sujet de l'inclusion), à travers le prisme de l'entrepreneuriat, est en pleine évolution !

Les exemples d'entrepreneurs en situation de handicap et d'entrepreneurs sociaux fleurissent. Face au manque de solution et d'adaptation dans notre société, et malgré les complexités, entre autres administratives, liées au fait de ne pas « entrer dans les cases », ils ont décidé de faire autrement. Certains mettent à profit leur expérience de la situation de handicap, et valorisent leur expertise et leur savoir-faire en créant leur propre activité, d'autres placent le handicap au cœur de leur démarche entrepreneuriale.

De plus en plus d'entreprises s'engagent également et décident aujourd'hui de placer l'humain au centre. Pour ces entreprises, la recherche d'une dimension sociale prend le pas sur la recherche de profit. Ainsi, l'intérêt financier n'est plus la finalité, mais le moyen d'avoir un impact et de faire changer les choses.

Plus globalement, la société tout entière, impulsée particulièrement par les jeunes générations, prend conscience des enjeux écologiques, sociaux et durables. L'on voit émerger un fort besoin de donner du sens, en servant des projets qui tiennent compte de ces préoccupations sociales et environnementales. Cette vision émergente est le reflet de ce que doivent être l'entreprise et la société d'aujourd'hui et de demain : engagées, et humainement responsables.

Flore LELIÈVRE
Fondatrice des restaurants Le Reflet, Nantes et Paris
Présidente de l'association Les Extraordinaires

Introduction

Travailler, faire ses courses, fréquenter une bibliothèque, profiter d'un restaurant, téléphoner, aller au cinéma, au théâtre, visiter un musée, voilà autant d'activités auxquelles de nombreuses personnes n'ont pas accès. Pourquoi ? Parce qu'elles sont porteuses d'un handicap ou en raison d'une maladie invalidante.

Pour les très nombreuses personnes hypersensibles, celles qui présentent des troubles du spectre de l'autisme (TSA), le bruit, la lumière vive, des sons peuvent représenter une agression presque physique. Pour les personnes avec un handicap physique, l'accès aux transports peut être impossible puisqu'ils ne sont pas adaptés. Certaines maladies (diabète, cancer, hémophilie, etc.) peuvent conduire à une perte d'autonomie ou entraîner de fortes conséquences sociales. De ce fait, ces personnes peuvent être privées d'emploi, de loisirs, leurs activités quotidiennes peuvent devenir très pénibles, voire impossibles. Pour pouvoir changer cet état de fait, il faut premièrement en avoir conscience, puis trouver les moyens d'y remédier.

Selon l'OMS, le handicap concerne environ 15 % de la population mondiale. Ce chiffre est en constante augmentation du fait de la croissance et du vieillissement des populations. C'est la plus grande minorité au monde et il s'agit d'un groupe auquel toute personne peut adhérer à tout moment. Les progrès technologiques, le développement de l'économie

collaborative, les évolutions du rapport au travail apportent des solutions aux besoins des personnes concernées. Créer son entreprise peut être une solution pour les personnes handicapées qui préfèrent l'indépendance au salariat. Le handicap représente aussi une opportunité pour les entrepreneurs désireux de donner du sens à leurs projets. Et de nombreux acteurs revisitent la perception que notre société peut avoir des personnes handicapées. Dans tous les cas, il est nécessaire d'agir avec méthode et collectivement.

Il s'agit, dans cet ouvrage, de préciser les opportunités offertes pour une conception plus inclusive de la société. De nombreuses initiatives existent dans le monde, comme des vélos adaptés pour les fauteuils roulants, des restaurants employant des personnes trisomiques ou autistes, des soutiens-gorge adaptés aux suites d'une mastectomie, des applications rendant le téléphone accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Les *success stories* d'entrepreneurs en situation de handicap se multiplient également.

Pour offrir des clés de lecture méthodologiques, cet ouvrage s'appuie sur les apports de plusieurs disciplines : gestion, sociologie, marketing, finance et juridique. Les chapitres suivent le processus entrepreneurial, de l'idée au lancement d'un projet. Il intéressera les dirigeants de TPE et PME, les travailleurs indépendants, les étudiants et, plus largement, tout lecteur souhaitant entreprendre en donnant du sens à son engagement, mais aussi les familles qui veulent offrir de nouvelles perspectives à leurs proches et les professionnels de l'insertion.

La préface est rédigée par Flore Lelièvre, fondatrice des restaurants Le Reflet. Ses restaurants emploient majoritairement des personnes atteintes de trisomie 21, qui travaillent et sont rémunérées avec et comme tout le monde. Ce modèle est un succès. Il est aujourd'hui indéniable que le regard de la société sur le handicap a évolué avec ces solutions au cœur des villes et au contact direct de la clientèle. De nombreux modèles de restauration similaires se développent partout en France. Certains se regroupent autour de l'association Les Extraordinaires afin de partager les pratiques et d'accompagner les entrepreneurs passionnés par l'inclusion.

Jérémie Renouf s'intéresse à la place du handicap en entrepreneuriat (chapitre 1). Il met en lumière l'évolution des politiques d'emploi et interroge la pertinence de l'entrepreneuriat dans ce panorama. Il illustre son propos par des exemples français et étrangers et donne des clés pour que les initiatives se multiplient et prennent leur envol.

Catherine Lejealle se concentre sur l'innovation technologique au service de l'innovation sociale (chapitre 2). Elle identifie des solutions pour valoriser l'expertise liée au handicap. L'objectif est que la technologie soit accessible à tous et au bénéfice de tous afin d'en faire un levier d'inclusion.

Coralie Damay et Catherine Ubaysi donnent la parole aux acteurs (chapitre 3). En interrogeant onze personnes, entrepreneurs, associations et politiques, elles interrogent le rattachement du handicap à l'entrepreneuriat social et solidaire, comme c'est souvent le cas. Les réponses des acteurs sont singulières.

Amélie Clauzel et Jean-Philippe Nau portent leur analyse sur la restauration inclusive (chapitre 4). Ils définissent les enjeux des acteurs concernés (employeurs, employés et consommateurs). Ils saluent ces solutions innovantes, les encouragent et pointent les risques d'un mauvais usage.

Julien Billion, Claire Doussard, Bachir Kerroumi et Jérémie Renouf font découvrir l'intégration professionnelle de deux entrepreneurs kinésithérapeutes aveugles (chapitre 5). Ils relèvent les avantages que le handicap peut procurer dans ce métier, et les difficultés d'accessibilité.

David Heller fait état du fort développement de la finance responsable en France (chapitre 6). Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, l'hybridation et la diversification des sources de financement sont cruciales pour le développement des activités à impacts comme celles liées au handicap.

Annabelle Jaulin dresse un descriptif des structures juridiques à vocation sociale et solidaire (chapitre 7). Il s'agit des grandes familles structurant l'ESS (coopératives, associations, fondations et mutuelles), ainsi

que les organisations du secteur du travail protégé et adapté, et les sociétés commerciales d'utilité sociale.

Les ouvrages consacrés à l'entrepreneuriat dans le champ du handicap sont rares. Les analyses se focalisent souvent sur les insuffisances des politiques d'emploi pour les personnes en situation de handicap. Cet ouvrage choisit de s'intéresser aux solutions, aux innovations, aux acteurs qui font bouger l'ordre établi. Il propose une analyse complète et une méthode pour se lancer. Aucune solution n'est parfaite, mais le propre de l'entrepreneuriat est d'essayer et d'essayer encore pour permettre aux projets de répondre aux enjeux des personnes et des territoires. Puisse cet ouvrage participer au dialogue, afin d'innover ensemble et repenser notre rapport au monde.